

**VILLE DE BRUXELLES  
COMMUNIQUE DE PRESSE  
ECHEVINAT DE LA PROPLETE PUBLIQUE**

**La Ville compte deux nouveaux urinoirs**

**Bruxelles, le 24 juin 2013 – Deux nouveaux urinoirs ont été installés le 14 juin 2013 à la Porte d’Anderlecht et à l’avenue de Bouchout, au pied de l’Atomium en concertation avec les gestionnaires du monument. Ces installations s’inscrivent dans le réseau de 29 urinoirs et 5 toilettes publiques, mis en place depuis 2009 par l’Echevine de la Propreté publique Karine Lalieux.**

Les urinoirs et toilettes publiques sont indispensables pour lutter contre les faits d’urine sur la voie publique. Avec 29 urinoirs et 5 toilettes publiques en fonctionnement, la Ville de Bruxelles dispose du réseau le plus étendu et le plus complet sur l’ensemble du territoire de la Région.

En 2012, plus de 25.000 entrées ont été totalisées dans les trois toilettes alors installées (Place de la Bourse, Quai à la Houille, Place Anneessens). Chaque toilette est utilisée 23 fois chaque jour, du lundi au dimanche. *« Aucun dispositif de comptage ne permet d’évaluer le taux d’utilisation des urinoirs. Mais force est de constater, de visu, qu’il est élevé! Ils permettent de réduire considérablement les odeurs nauséabondes dont certains quartiers étaient victimes de façon structurelle comme l’arrière de la Bourse, la place Fontainas, ou le Parc de la Putterie, par exemple. »* précise l’Echevine de la Propreté publique Karine Lalieux.

Les urinoirs sont gratuits, accessibles 24h/24, éclairés écologiquement la nuit et nettoyés tous les jours (deux fois par jour dans le Pentagone).

La lutte contre les faits d’urine sur la voie publique passe également par la répression. En avril, l’Echevine de la Propreté publique a modifié le Règlement-taxes sur les incivilités en matière de propreté. Les faits d’urine sur la voie publique sont dorénavant taxés 100€ au lieu de 50€ précédemment.

---

Contact presse, Romain De Reusme  
[romain.dereusme@brucity.be](mailto:romain.dereusme@brucity.be) – 02/279.48.54 - 0485/41.59.57